

M

Mr. Staron de S.<sup>t</sup> Marcel, a l'honneur de vous faire part de la perte douloureuse qu'il vient de faire en la personne de dame **Jeanne Grange**, son épouse, décédée aujourd'hui à l'âge de 41 ans, munie des sacrements de l'Eglise. <sup>†</sup>

Il vous prie d'assister à ses funérailles, qui auront lieu demain Samedi, à 11 heures très-précises.

Le convoi partira du domicile de la défunte, Cours Vitton, 66, pour se rendre à l'Eglise de S.<sup>t</sup> Pothin des Brotteaux.



Les Brotteaux, le 23 Avril, 1852.

Priez pour elle!

† C'est la première fois que j'ai vu cette formule qui n'expose pas les assistants à faire partie d'un conseil funèbre sans prêtre.

Vive la République! La vraie République  
restauratrice des mœurs françaises, de la religion nationale!





Paris, le 15 Mars 1871

Monsieur le Ministre

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute estime et de mon profond respect.



of the same  
place at Park St

1874



Monsieur Charnier  
place St Paul n° 4

Lyon